**RECOMMANDATIONS POUR LA PRATIQUE DU SKI PAR LES ELEVES**

1. **LA VEILLE DE LA SORTIE DE SKI**
* S’assurer que l’enneigement du domaine skiable choisi est suffisant, soit en se renseignant auprès d’un enseignant qui revient d’une sortie scolaire, soit en téléphonant, pour le Champ du Feu et du Hochfeld, à la compagnie de gendarmerie de SCHIRMECK - 03.88.97.04.71, au permanent du Centre Ecole ou à la station météo d’ENTZHEIM - 03.88.77.11.33 ; soit pour Herrenwies, en appelant le répondeur météo au 0049.72.26.460.
* S’assurer de la possibilité d’utiliser la salle hors sac ; celle-ci est ouverte de 11h à 14h du 21 décembre 2024 au 30 mars 2025 – réservation pour les groupes ou scolaires sur le site <http://reservation.lechampdufeu.fr/>.
* Afin d’éviter la saturation des champs de ski et des pistes, il est recommandé pour les écoles des communes les plus proches de pratiquer le ski par demi-journée.
1. **LE JOUR DE LA SORTIE DE SKI**
* Pour le Champ du Feu, téléphoner pour s’assurer de l’état des routes au permanent du Centre Ecole, consulter le site [www.lechampdufeu.com](http://www.lechampdufeu.com) ou appeler le 08.26.02.20.22 ;
* pour la Forêt-Noire - Maison des Pisteurs : 0049.72.26.469 - Répondeur météo : 0049.72.26.460 - Site web avec webcam : [www.langlauf-center.de](http://www.langlauf-center.de/) ;
* procéder à un recensement exact du nombre et de l’identité des élèves participant à la sortie avant leur montée dans le car ;
* s’assurer que les élèves sont correctement équipés (chaussures, anorak, gants, etc…) ;
* s’assurer qu’ils sont munis d’un casse-croûte (éventuellement de boissons chaudes).
1. **A L’ARRIVEE AUX CHAMPS DE NEIGE**
* S’assurer que les élèves ont bien repéré l’emplacement du car qui les a transportés ;
* s’assurer auprès du restaurateur de l’heure possible du repas, du nombre de places disponibles ;
* rappeler, dans ses grandes lignes, le programme de la journée (heures consacrées à l’enseignement ou à la pratique du ski, heure et emplacement du repas, heure de rassemblement pour le départ) ;
* s’assurer que les élèves mangent suffisamment ;
* préciser aux élèves où se trouvent les sanitaires ;
* en cas de pratique du ski de randonnée, s’assurer qu’un ou plusieurs intervenants agréés restent en serre-file de la colonne de skieurs ;
* en cours de randonnée, il est recommandé de procéder à des regroupements pour éviter que certains élèves ne s’égarent ;
* rappeler qu’il est **interdit de marcher sans skis sur les pistes de ski nordique** ;
* préciser aux intervenants agréés que sur chaque remonte-pente, existent des moyens de secours et d’appel aux services publics de secours, s’adresser à celui qui est responsable du remonte-pente (valise de premier secours- traîneau d’évacuation) ;
* en cas d’absence de la protection civile assurant la sécurité sur les pistes, il est recommandé aux enseignants de se munir d’une trousse de secours et d’être en possession du numéro de téléphone de la gendarmerie la plus proche ;
* pour le Champ du Feu, rappeler que pendant les périodes d’enneigement, le chalet de secours de la protection civile de la SERVA (Gendarmerie + Croix Rouge) est ouvert en vue d’assurer les premiers secours, le recueil, l’hébergement et l’évacuation éventuelle des blessés (ce chalet est équipé d’un téléphone : 03.88.97.30.69 ou 03.88.97.34.50), possibilité de contacter la Brigade de Schirmeck tél. 03.88.97.04.71 ou le 17. Au cas où un élève se serait perdu, alerter immédiatement le chalet de secours de la Protection Civile, afin que les recherches puissent être organisées avant la tombée de la nuit.

Il est également recommandé que les élèves d’un même groupe soient équipés d’un signe distinctif commun à tous, afin de permettre plus facilement la surveillance (comme cela se pratique en bord de mer pour les séjours de vacances).

1. **AU MOMENT DU RETOUR**
* S’assurer que tous les élèves sont présents ;
* si un élève a été évacué par les services de secours, veiller à connaître l’hôpital de recueil pour le signaler aux parents.